

Fiche de poste

Chef de Service de Maintenance et des Equipements Informatiques

Mission(s)

- Piloter la maintenance du parc informatique, en supervisant l'acquisition, l'installation, la gestion du cycle de vie, et la sécurisation des matériels, périphériques, et logiciels associés.
- Assurer la disponibilité, la performance, la sécurité et la pérennité des équipements informatiques du Département, en garantissant leur bon fonctionnement au quotidien et leur conformité aux normes établies.

Responsabilités

- Planification, organisation et supervision des activités de maintenance informatique ;
- Encadrement et animation de l'équipe technique de maintenance et support utilisateurs ;
- Mise en œuvre des procédures de gestion du parc (inventaire, ticketing, sécurité, normes) ;
- Suivi des contrats de maintenance et de garantie, et de la relation avec les fournisseurs de matériel ;
- Définition et mise en œuvre des procédures de gestion du parc informatique ;
- Participation à la définition des besoins d'équipements, et à l'élaboration du budget et des cahiers des charges.

Activités principales

Maintenance

- Réaliser ou superviser le diagnostic des pannes matérielles ou logicielles.
- Exécuter la maintenance préventive (contrôles, mises à jour firmware).
- Intervenir pour la maintenance corrective (réparation ou remplacement des équipements).
- Suivre les mises à jour systèmes et logicielles sur les postes.

Gestion du parc

- Tenir à jour l'inventaire du matériel, des logiciels, des licences.
- Gérer les cycles de vie des équipements (acquisition, installation, renouvellement).
- Assurer la conformité et la sécurisation des postes, équipements réseau et périphériques.

Support et assistance

- Gérer les incidents et les demandes utilisateurs.
- Fournir une assistance technique aux utilisateurs (présentiel ou à distance).
- Former et sensibiliser les utilisateurs à l'usage des équipements et logiciels.

Veille technologique

- Participer aux projets d'acquisition, de migration ou de déploiement de nouveaux matériels ou logiciels.
- Assurer une veille technologique sur les équipements, et solutions matérielles, logiciels, et de de maintenance.
- Contribuer à la définition des normes, procédures et outils de gestion du parc.